RENTRÉE 2023 / 2024

CENTRE RÉGIONAL AFRICAIN D'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

master ProSS SECURITE SOCIALE

NOUVEAU

SS SECURITE SOCIALE

Cours du jour et cours du soir

Les transformations rapides du travail et de l'homme au travail impactent les métiers et par ricochet les compétences. Ces mutations concernent tous les domaines d'activités dans un contexte de bouleversements divers : institutionnel, technologique, socio-économique, la qualité du capital humain devient un enjeu majeur. C'est pour contribuer à la productivité des organismes de sécurité sociale avec des ressources humaines hautement qualifiées, que le CRADAT, fidèle à sa vocation, offre à travers ce master, l'opportunité d'acquérir les compétences fondamentales du métier, développer la pratique professionnelle et doter les cadres supérieurs et moyens des organismes de sécurité sociale, d'outils les plus récents et méthodes adaptés aux mutations de l'heure.

COÛT DE LA FORMATION :

4 125 000 FCFA payable comme suit :
"Frais d'étude de dossier : 25 000 FCFA (Dès le dépôt du dossier)
"Frais d'inscription : 500 000 FCFA (Dès la publication des résultats)

Master 1
"Première tranche : 750 000 FCFA (Dès la publication des résultats)
" Deuxième tranche : 750 000 FCFA (31 janvier 2024)

Master 2
"Première tranche : 800 000 FCFA (01 octobre 2024 au plus tard)
"Deuxième tranche : 700 000 FCFA (31 janvier 2025)
"Assurance maladie 600 000 FCFA

CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME :

Le Master Professionnel 1 est ouvert à tout candidat titulaire d'une licence académique ou professionnelle ou de tout diplôme jugé équivalent.

ANNÉE DE SORTIE :

La formation est sanctionnée par un diplôme international de Master en Sécurité Sociale.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

La formation d'une durée de 24 mois est organisée en quatre semestres (semestre 1, 2, 3 et 4) autour de trois temps forts : la période d'enseignement, deux stages pratiques en entreprise respectivement deux et trois mois, la préparation d'un mémoire professionnel.

Le passage au Master Professionnel 2 est de droit à tout étudiant ayant validé les deux premiers semestres du Master Professionnel 1 en SS du CRADAT, consacré à l'acquisition des fondamentaux en SS.

La fiche d'inscription est téléchargeable : www.cradat.cm

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1- **Une demande motivée et signée du candidat**
2- **Un curriculum vitae du candidat**
3- **Une copie certifiée conforme du diplôme d'admission ou éventuellement certificat de scolarité**
4- **Trois derniers relevés officiels des notes**
5- **Un extrait d'acte de naissance**
6- **Quatre photos d'identité**
7- **Un certificat médical**
8- **Certificats de travail éventuels correspondant aux différents emplois occupés**
9- **Une lettre de recommandation et/ou de prise en charge du candidat par l'employeur ou l'organisme de financement ou éventuellement du parent**
10- **Une copie de reçu de règlement des frais d'études de dossier dont le montant est fixé à la somme de 25 000 FCFA.**

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat du Directeur Général du CRADAT.

Pour plus d'informations relatives aux offres :
www.cradat.cm
BP : 1055 Yaoundé - Cameroun
Immeuble siège
Tel : (237) 222 233 204 / 695 99 95 94 / 673 46 99 16
Email: cradatcontact@.yahoo.fr

POINTS CLES DE LA FORMATION

Master1

Fondements de la Sécurité sociale en Afrique (CIPRES) et enjeux actuels
Aspects juridiques de la Sécurité sociale
Normes internationales de Sécurité sociale et développement durable
Anglais et sécurité sociale
Economie de la Sécurité sociale
Responsabilité civile et pénale du dirigeant
Système d'Information de la Sécurité sociale
Informatique appliquée à la gestion de la Sécurité sociale
CDG SS et indicateurs CIPRES
Communication et marketing de service
Gestion des Ressources Humaines dans les OSS

Master 2

Audit de la Sécurité sociale
Contrôle interne et Management de risque en Sécurité sociale
Technique de recouvrement des cotisations sociales
Contentieux de la Sécurité sociale
Assurance PVID
Jeux des rôles
Etudes de cas
Exposés-discussions
Grand oral
Stage professionnel
Mémoire professionnel

LE CRADAT est une institution africaine commune de 18 Etats-membres: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo (Brazza), Côte d'Ivoire, Djibouti , Gabon, Guinée(Conakry), Mali, Mauritanie, Niger, R.D. Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo